

PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS : SCO1100 – Comptabilité intermédiaire I

GROUPE : 05 - Formation à distance

ENSEIGNANT² : Patrick Perreault

PRÉSENTATION DE L'ENSEIGNANT

Patrick Perreault, CPA, MBA, enseigne la comptabilité à l'UQAT depuis 2009. Diplômé de l'UQAT, Monsieur Perreault a travaillé en certification et en fiscalité dans un cabinet comptable de la région de 2002 à 2008. Après un bref séjour dans le domaine financier, il a trouvé sa niche en enseignement où il a su se démarquer par sa passion et son intérêt en pédagogie. Depuis 2015, Monsieur Perreault enseigne dans le département de techniques de comptabilité et de gestion au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tout en étant chargé de cours sur une base régulière à l'UQAT. D'une grande disponibilité, il est reconnu pour avoir vraiment à cœur le succès de ses étudiants.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

CONTENU

Normes comptables guidant l'enregistrement et la présentation des données financières aux états financiers incluant les notes. Comptabilité informatisée. Constatation des produits. Normes générales de base de comptabilisation, de mesure et de présentation des postes suivants : encaisse, clients, stocks, immobilisations corporelles et incorporelles, placements à court et à long terme, passifs, capitaux propres des sociétés par action. Provisions, passifs éventuels et gains éventuels. Événements postérieurs à la date du bilan. État des flux de trésorerie. Rapport annuel (incluant le rapport de gestion)

PRÉALABLES

SCO1000 – Comptabilité fondamentale

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

Connaître et appliquer les normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF) à divers postes des états financiers. Préparer, comprendre et utiliser les états financiers. Développer son jugement professionnel.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- . Définir les différents postes étudiés.
- . Comprendre les méthodes comptables prescrites pour la comptabilisation des différents postes étudiés.
- . Appliquer le traitement comptable approprié aux différents postes étudiés.
- . Connaître les informations à présenter dans les états financiers relativement aux différents postes étudiés.

CALENDRIER		
Semaine	Contenu	Lectures
1	Les systèmes comptables, la normalisation et le rapport de gestion - Présentation du plan de cours - L'équation comptable et les principaux états financiers - Le cycle comptable - La normalisation comptable, état de la situation canadienne et internationale - Le rapport annuel de sociétés par actions, incluant les états financiers, le rapport de l'auditeur et le rapport de gestion. - Recherche dans la base de données de Sedar Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitres 1000, 1100, 1400, 1500 1510 et 1521 - Manuel de CPA Canada partie I : IAS 1 et IFRS 1	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 1.1 à 1.18</i> - <i>Rapport de gestion de la société Forage Orbit Garant</i>
2	La constatation des produits et les créances - Les principes de comptabilisation des produits - Les différents types de créances - Les opérations relatives aux clients - L'estimation des créances douteuses - Les charges afférentes aux créances douteuses et irrécouvrables - La radiation d'un compte client - Le recouvrement d'un compte radié - La gestion des comptes clients - La comptabilisation dans un système comptable informatisé Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitres 3400 et 3856 - Manuel de CPA Canada partie I : IFRS 9 et IFRS 15	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 6.1 à 6.26</i> - Exercices disponibles sur Moodle
3 et 4	Les stocks - La gestion des stocks - Les coûts incorporables aux stocks - Les systèmes d'inventaire périodique et permanent, - Les méthodes de détermination des coûts - Le travail comptable de fin de période - La règle de la valeur minimale - La publication des conventions comptables relatives aux stocks - La comptabilisation dans un système comptable informatisé Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitre 3031 - Manuel de CPA Canada partie I : IAS 2	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 7.1 à 7.40</i> - Exercices disponibles sur Moodle

5 et 6	Les immobilisations corporelles et incorporelles - La définition et la classification des immobilisations - Les coûts incorporables aux immobilisations - La comptabilité de l'amortissement des immobilisations - Les sorties d'immobilisations - La comptabilisation des réductions de valeur des immobilisations - Les éléments de gestion des immobilisations - La présentation des immobilisations dans les états financiers et la publication des conventions comptables - La comptabilisation des immobilisations incorporelles - La présentation des immobilisations incorporelles dans les états financiers et la publication des conventions comptables Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitres 3061, 3063 et 3064 - Manuel de CPA Canada partie I : IAS 16 et IAS 38	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 8.1 à 8.23</i> - <i>Comptabilité intermédiaire 2022, chapitre 9</i> - <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 10.1 à 10.13</i> - Exercices disponibles sur Moodle
7	Les passifs et autres sujets - Les caractéristiques des passifs à court terme - L'estimation et la comptabilisation des dettes à court terme - Les éventualités - Les événements postérieurs à la date du bilan - Les engagements contractuels - Les caractéristiques des passifs à long terme - La présentation dans les états financiers Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitres 1510, 3280, 3290, 3820 et 3856 - Manuel de CPA Canada partie I : IAS 1, IAS 10, IAS 37, IFRS 9	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 12.1 à 12.27</i> - <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 12.59 à 12.69</i> - <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 13.1 à 13.11</i> - Exercices disponibles sur Moodle
8	* Examen mi-session en présence	
9 et 10	Les sociétés par actions - La mise sur pied et le fonctionnement des sociétés par actions - Les avantages et les inconvénients des sociétés par actions - Les composantes des capitaux propres des sociétés par actions - Les droits et les privilèges rattachés aux différentes catégories d'actions - La comptabilisation des transactions afférentes au capital-actions - La présentation dans les états financiers - L'état des résultats des sociétés par actions - L'état des bénéfices non répartis - La répartition et la comptabilisation des dividendes - La présentation dans les états financiers Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitres 1520, 3240, 3251 et 3260 - Manuel de CPA Canada partie I : IAS 1	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 14.1 à 14.23</i> - <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 15.1 à 15.20</i> - Exercices disponibles sur Moodle

11 et 12	Les titres de placement - Les caractéristiques des titres de placement à court et à long terme - Le traitement comptable des placements temporaires - La comptabilisation des opérations portant sur les placements - La présentation dans les états financiers. - La comptabilisation des opérations reliées aux obligations (émises à la valeur nominale, à escompte et à prime) Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitres 3051 et 3856 - Manuel de CPA Canada partie I : IFRS 9	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, pages 11.1 à 11.25</i> - Exercices disponibles sur Moodle
13 et 14	L'état des flux de trésorerie - L'utilité de l'état des flux de trésorerie - La détermination des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement Références* : - Manuel de CPA Canada partie II : chapitre 1540 - Manuel de CPA Canada partie I : IAS 7	- <i>Comptabilité intermédiaire 2022, chapitre 23</i> - Exercices disponibles sur Moodle - Évaluation des enseignements disponible
15	Examen final en présence	

* Les références au Manuel de CPA Canada ne sont pas à lire spécifiquement. Le contenu des séances sera principalement basé sur la partie II du manuel de CPA Canada.

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT, la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote variable sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours.

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT.

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la Politique linguistique de l'UQAT et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 50 % par jour de retard de la note finale de ce travail.

Absence à un examen

Conformément à la Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion, seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse sc-gestion@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT, tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT, l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Cas pratique	10 %	Avant la semaine 6 Voir horaire type - Moodle
Examen mi-session en présence**	40 %	Semaine 8
Simulation comptable informatisée	10 %	Avant la semaine 13 Voir horaire type - Moodle
Examen final en présence**	40 %	Semaine 15

** Pour réussir le cours, une moyenne de 60% est requise sur l'ensemble des examens.

Détail des travaux évalués

(Les consignes et les grilles détaillées des évaluations sont disponibles sur le portail du cours)

Travail #1 : La première section demandera à l'étudiant d'analyser l'information contenu dans un rapport de gestion. La deuxième section permettra à l'étudiant de mettre en application la comptabilisation des créances et/ou des stocks.

Travail #2 : Une simulation comptable informatisée permettra à l'étudiant de s'initier au logiciel Sage 50 et d'appliquer les concepts théoriques vus en cours de session.

Les travaux remis avec plus d'une journée de retard ne seront pas corrigés.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

Gosselin, J., Durocher, S., Bigras, D., Michaud, P., Plouffe, V. et McMahon, D. Comptabilité intermédiaire, Analyse théorique et pratique. Montréal : Chenelière Éducation. Édition courante

Gosselin, J., Durocher, S., Bigras, D., Michaud, P., Plouffe, V. et McMahon, D. Comptabilité intermédiaire, Questions, exercices, problèmes, cas. Montréal : Chenelière Éducation. Édition courante

CPA Canada. (s.d.). Manuel de CPA Canada. Toronto : CPA Canada.

Accessible via les ressources numériques du laboratoire informatique de l'UQAT sur <http://edu.knotia.ca>

Présentations Power Point et autre matériel disponible sur MOODLE

UQAT. (2021). Guide de présentation des travaux écrits : guide méthodologique institutionnel pour les étudiants de premier cycle. Rouyn-Noranda, Québec : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Repéré à <https://www.uqat.ca/telechargements/guide-de-presentation-des-travaux-ecrits>

Veuillez-vous référer au site Web <https://www.uqat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

Matériel complémentaire :

Gosselin J., Deslauriers S., Michaud P. et McMahon D. (2018). La comptabilité et les PME – 3e édition. Montréal: Chenelière Éducation

McMahon D., Deslauriers S. et Gosselin J. (2014). La comptabilité et les PME – 2e édition. Montréal: Chenelière Éducation